

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

09 juin 2023

L'an deux mil vingt-trois, le neuf juin, à 18 heures 00, le Conseil Municipal de cette Commune, convoqué en réunion ordinaire s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de : Monsieur Julien CORBIÈRE, le Maire

Présents : : Julien CORBIÈRE, Ludovic LEROY, Pierre HÉLIE, Ophélie MARTEL, Claude SEGERS, Fabrice ANDRÉ, Michèle BUREL, Gérard FOURRÉ, Dominique MAZZAROLO, Jean-Pierre ANJOU, Cécile PRÉVERT, Anne-Claire GUILLOT

Absents excusés : Irène SOBESKY a donné pouvoir à Ludovic Leroy, Chantal JOURDAN, Hélène CORBIÈRE,
a été désigné secrétaire : Ophélie Martel

1- ELECTIONS DES DELEGUES ET DE LEURS SUPPLEANTS POUR L'ELECTION SENATORIALE DU DIMANCHE 24 SEPTEMBRE 2023

Vu le décret n° 2023-247 du 6 avril 2023 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs,

Vu la circulaire préfectorale, M. le Maire indique que le bureau électoral est composé par les deux membres du conseil municipal les plus âgés à l'ouverture du scrutin et des deux membres présents les plus jeunes, il s'agit de Michèle Burel, Pierre Hélie, Ludovic Leroy, Cécile Prévert.

La présidence du bureau est assurée par ses soins.

M. le président rappelle l'objet de la séance qui est l'élection des délégués et des délégués suppléants en vue des élections sénatoriales.

Élection des délégués

Les candidatures enregistrées : Anne Claire Guillot, Irène Sobesky Buonomano, Cécile Prévert

Après enregistrement des candidatures, il est procédé au vote.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins : 13
- bulletins blancs ou nuls : 0
- suffrages exprimés : 13
- majorité absolue : 8

Ont obtenu.

- AC Guillot : 13 voix
- Irène Sobesky : 13 voix
- Cécile Prévert : 13 voix

Ayant obtenu la majorité absolue sont proclamés élus en qualité de délégués pour les élections sénatoriales.

Élection des délégués suppléants

Les candidatures enregistrées : Claude Segers, Pierre Hélie, Ludovic Leroy

Après enregistrement des candidatures, il est procédé au vote.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins : 13
- bulletins blancs ou nuls : 0
- suffrages exprimés : 13
- majorité absolue : 8

Ont obtenu.

- Pierre Hélie : 13 voix
- Claude Segers : 13 voix
- Ludovic Leroy : 13 voix

Ayant obtenu la majorité absolue sont proclamés élus en qualité de délégués suppléants pour les élections sénatoriales.

2- DEMANDE DE SUBVENTIONS : « Rénovation de l'école des Petits Segreurs »

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que suite à l'étude faite par le TE61 sur l'isolation de l'école et l'augmentation des tarifs de l'énergie, il est urgent d'effectuer des travaux de rénovation énergétique à l'école des Petits Segreurs.

Afin de pouvoir mener à bien ce projet, il est proposé au conseil de solliciter une aide dans le cadre de la DETR dotation d'équipement des territoires ruraux, ainsi qu'une aide dans le cadre du fond vert au titre de l'année 2023.

Après présentation, le conseil municipal décide, à l'unanimité

D'approuver cet avant-projet et de solliciter une aide financière DETR dotation d'équipement des territoires ruraux et de solliciter une aide financière Fond Vert, selon le tableau prévisionnel ci-dessous :

SOURCES	LIBELLÉ DE LA SUBVENTION	MONTANT	TAUX	MONTANT	
				SUBVENTIONS DEMANDÉES	SUBVENTIONS OBTENUES
Union Européenne					
ETAT DSIL					
ETAT DETR.....		262494	45%		
Subvention exceptionnelle...	Fond vert	100000	17%		
REGION					
DEPARTEMENT					
AUTRES					
FONDS PROPRES..... (autofinancement)		220826	38 %		
EMPRUNTS PUBLICS.....					
TOTAL HT.....		583320			
TOTAL TTC.....		699984			

- De commander une étude détaillée
- D'arrêter les modalités de financement de l'opération,
- D'inscrire le projet au budget 2023,
- D'autoriser Monsieur le Maire à signer toutes pièces relatives à cette opération.

La séance est levée à 18h45

Le Maire
Julien CORBIÈRE

La secrétaire de Séance

Conseil du 09 juin 2023

Julien CORBIÈRE		Ophélie MARTEL	
Fabrice ANDRÉ		Michèle BUREL	
Jean-Pierre ANJOU		Irène SOBESKY	A donné pouvoir à Ludovic Leroy
Pierre HÉLIE		Cécile PRÉVERT	
Chantal JOURDAN	Absente excusée	Claude SEGRS	
Gérard FOURRÉ		Dominique MAZZAROLO	
Hélène CORBIÈRE	Absente excusée	Ludovic LEROY	
Anne-Claire GUILLOT			